

COMMUNIQUE DE PRESSE - AGIR POUR L'AUTISME

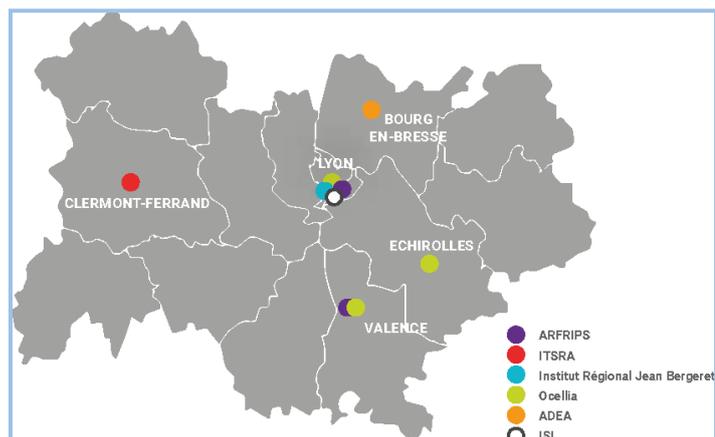


Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) En Auvergne Rhône Alpes

La stratégie nationale autisme au sein des Troubles du neuro-développement (TND) 2018-2022 fait de la formation des professionnels accompagnant les personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA) un enjeu prioritaire pour améliorer le parcours de vie des personnes concernées et des familles. Le repérage, l'orientation et le diagnostic de l'autisme nécessite des compétences, à hauteur de l'enjeu de santé publique que représentent aujourd'hui les TND. Les professionnels en particulier de première ligne évoquent souvent être démunis dans l'accompagnement et la prise en charge de ces personnes. Ce constat rejoint la demande constante des personnes concernées et de leurs proches en faveur d'une évolution des pratiques professionnelles à travers la mise en œuvre de formation et d'accompagnement des professionnels.

Ainsi le **certificat national d'intervention autisme (CNIA)** créé par l'Etat a pour objectifs de renforcer, les compétences des professionnels, acteurs accompagnant des personnes porteuses de TSA, dans l'accompagnement proposé. Cette formation certifiante reconnue est basée sur les données probantes en matière d'autisme. Elle permet d'actualiser et de renforcer les compétences professionnelles, en complément des diplômes ou titre professionnel et en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

En région Auvergne Rhône Alpes, **6 organismes** de formation habilités par le GNCRA (Groupement national des centres de ressource en autisme) dispensent cette formation et ont souhaité unir leurs forces afin de promouvoir et développer celle-ci auprès du plus grand nombre de professionnels et d'acteurs.



Des contenus riches alternant théorie et pratique

De nombreux sujets sont abordés au cours de la formation menant au CNIA : l'état des connaissances sur les TSA, le fonctionnement cognitif, les interactions sociales, l'inclusion sociale, la communication, les aspects sensoriels, sensori-moteurs, la santé au quotidien, l'anticipation et la gestion des comportements problématiques, les approches recommandées, le projet personnalisé d'intervention, l'accompagnement au quotidien.

Ces apports se conjuguent avec une partie pratique en stage au sein d'une structure accompagnant des personnes autistes.

Une formation éligible à plusieurs financements

Le CNIA peut être financé de plusieurs façons : fonds propres, Compte Professionnel de Formation, employeur, Pôle Emploi...



La formation au Certificat national d'intervention en autisme (CNIA) est référencée sur le Compte personnel de formation accessible à l'adresse <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Le recours au CPF permet à chaque personne qui le souhaite de pouvoir financer en totalité ou en partie une formation éligible au CPF.

Une offre proposée adaptée à chaque besoin

Riche de leur diversité en terme d'approche pédagogique, les 6 organismes de formation dispensant cette formation en région Auvergne Rhône Alpes proposent une offre adaptée à chaque besoin.



ARFRIPS

- Contact : info@arfrrips.fr
- Programme, inscription :

<https://www.arfrrips.fr/formation/index.php/fr/je-cherche-une-formation/certificats-professionnels/certificat-national-d-intervention-en-autisme>

Institut régional Jean Bergeret

- Contact : irjb@arhm.fr
- Programme, inscription :

<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

Ocellia /ADEA/ Institut Saint Laurent/ ITSRA

- Contact : contact@essse.fr
- Programme, inscription :

Lyon : <http://www.essse.fr/formation-continue/certificat-national-d-intervention-autisme/>

Grenoble : <https://ifts-asso.com/formations-certifiantes/certificat-national-d-intervention-en-autisme>